

Installateur de systèmes électroniques de sécurité

RNCP6064 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	255r
Code(s) ROME	I1305, I1307
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	27/08/2013

Certificateur(s)

LYCEE TECHNIQUE REGIONAL RASPAIL - GRETA GEPS

<http://www.gretagesps.com>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'installateur de systèmes électroniques de sécurité intervient sur les installations et équipements qui contribuent à la sécurité des biens et des personnes – systèmes de détection-intrusion, de contrôle d'accès, de vidéo surveillance, de sécurité incendie. Sous la responsabilité de son supérieur, il(elle) entretient, répare et remet en service ces matériels (maintenance préventive et corrective) en respectant les normes de sécurité et les spécificités de chaque client, dans le respect des règles déontologiques de la profession. Recevant des instructions d'ordre général, il est donc amené à prendre des initiatives et des responsabilités. Il peut avoir la responsabilité technique du travail exécuté par un personnel de qualification moindre.

Ses activités principales peuvent se regrouper en 3 grandes catégories :

- 1) Des activités liées à l'organisation de la mission : Il (elle) réalise ses interventions en autonomie et dans le respect des normes de sécurité. En maintenance préventive et corrective, il (elle) rédige un compte rendu d'intervention et renseigne le carnet de maintenance.
- 2) Des activités en relation avec le client : Il (elle) contribue à la satisfaction et à la fidélisation du client (optimisation de l'exploitation de son installation). En maintenance corrective il (elle) s'informe auprès du client des symptômes perçus et fait constater le bon fonctionnement au client.
- 3) Des activités techniques en préventif et en correctif : Dans le cadre de la maintenance préventive, il (elle) réalise la vérification générale et fonctionnelle de l'installation, des différentes alimentations du système ; il (elle) effectue la mise à niveau des matériels, la mise à jour des logiciels ; il (elle) procède à la remise en état de service du système. En maintenance corrective il (elle) émet des hypothèses de dysfonctionnement et les vérifie, il (elle) assure le dépannage, vérifie son travail.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées renvoient à trois grands domaines de compétences : organisationnelles, relationnelles et techniques.

A l'issue de la formation, le candidat doit être capable :

- De traiter les informations orales, écrites, techniques relatives à l'intégralité de l'intervention : recueillir, analyser, transmettre et faire valider les informations
- D'assurer l'organisation de l'intervention : dans le temps, l'espace, les moyens, la fin de chantier
- De réaliser les opérations de contrôle dans le cadre des maintenance préventive et corrective : émettre et/ou valider des hypothèses, procéder à des ajustements, intervenir, s'assurer du bon fonctionnement dans le respect du cahier des charges et des normes en vigueur

- d'établir une relation commerciale avec le client : prendre en compte ses spécificités, limiter la gêne, justifier le bien fondé de la réparation ou du remplacement, émettre des préconisations techniques, faire générer des devis par sa société

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Service maintenance et dépannage dans des grands groupes, ou des petites et moyennes entreprises spécialisées dans l'installation de matériel de sécurité, - Service après-vente dans des entreprises d'électricité.

Taille variée :

- grande entreprise (effectif 1000 personnes), filiale d'un groupe international, dotée d'une fonction RH identifiée à la PME
- PME (entre 10 et 50 salariés), filiale de grands groupes ou non
- TPE

Elles appartiennent principalement aux secteurs du Bâtiment, de l'Électricité et de la Prévention et Sécurité.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Technicien(ne) de Maintenance des Systèmes Électronique de Sécurité (Incendie – Intrusion – Contrôle d'accès – Vidéo surveillance) - Maintienicien en électronique
- Technicien(ne) sécurité-alarme
- Technicien(ne) SAV

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Une habilitation électrique BOV-B1V en cours de validité (moins de 3 ans) est obligatoire pour exercer ces activités. Cependant, un module d'habilitation ou de remise à niveau optionnel est prévu, notamment dans le cadre de la VAE. Décret n° 88-1056 du 14 novembre 1988 pris pour l'exécution des dispositions du livre II du code du travail (titre III: Hygiène, sécurité et conditions du travail) en ce qui concerne la protection des travailleurs dans les établissements qui mettent en oeuvre des courants électriques. L'article 46 du décret stipule que l'employeur doit s'assurer que ses travailleurs possèdent une formation suffisante leur permettant de connaître et de mettre en application les prescriptions de sécurité à respecter pour éviter des dangers dus à l'électricité dans l'exécution des tâches qui leur sont confiées

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 461 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (24 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G0A41 — Ouvriers de la maintenance en électricité et en électronique · tension 5/5 (Très élevée) G1X75 — Techniciens et agents de maîtrise en assistance et support technique client et en installation et maintenance télécoms et courants faibles · tension 5/5 (Très élevée) G1X77 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance électrique, électronique et automatismes · tension 5/5 (Très élevée) M2X92 — Responsables et cadres de la production, de l'exploitation et de la maintenance informatique et télécom · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	12 437

Jugés difficiles à recruter	52 %
Emplois saisonniers	2 %
Familles professionnelles (FAP)	G0A41 — Ouvriers de la maintenance en électricité et en électronique G1X75 — Techniciens et agents de maîtrise en assistance et support technique client et en installation et maintenance télécoms et courants faibles G1X77 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance électrique, électronique et automatismes M2X92 — Responsables et cadres de la production, de l'exploitation et de la maintenance informatique et télécom

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

- Le Président, - L'Inspecteur (trice) de l'éducation nationale – Formation Continue
- 3 professionnels du secteur de l'alarme et sécurité
- 1 enseignant spécialisé dans le secteur, représentant l'équipe pédagogique des formateurs permanents, ou le coordonnateur pédagogique

COMPOSITION DU JURY — VAE

- Le Président, - L'Inspecteur (trice) de l'éducation nationale – Formation Continue
- 3 professionnels du secteur de l'alarme et sécurité

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 27/08/2013

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP6434

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Cette information a été supprimée en application de l'article 17.1 du Règlement général sur la protection des données (RGPD)

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/6064/>